SENTINELLES
AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

NOMA-HILFE-SCHWEIZ

CAMPAGNE DE PREVENTION ET SENSIBILISATION À LA MALADIE DU NOMA – ANNEE 2015

RAPPORT FINAL

Sylvie GLASSEY - Responsable Programme noma au Burkina Faso

ABREVIATIONS

ABLF	A Better Life Foundation
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
ASC	Agent de Santé Communautaire
CSPS	Centre de Santé et Promotion Sociale
ICP	Infirmier Chef de Poste
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
RSC	Responsable de Santé Communautaire

1. INTRODUCTION

La Fondation Sentinelles est impliquée dans la lutte contre le noma depuis plus de 25 ans, axant ses activités, d'une part sur l'accompagnement médico-social des personnes atteintes de noma, d'autre part sur l'information et la prévention au sujet de cette maladie.

Dans ce sens, depuis 2004, un programme de sensibilisation auprès des agents de santé est réalisé dans les différentes structures médicales burkinabés.

Afin de dispenser l'information à une population plus large, un projet de sensibilisation à la maladie du noma a été élaboré et un financement trouvé en 2014, auprès de l'association Noma-Hilfe Schweiz.

2. PLANIFICATION DU PROJET

Les activités de sensibilisation planifiées ont été réalisées dans le district sanitaire de Manni, dans la région Est du Burkina Faso, touchant les principaux groupes ciblés pour ce projet, notamment les populations villageoises et les agents de santé.

Selon notre planification, le projet de sensibilisation devait démarrer début 2015, mais pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous avons du repousser son lancement.

Suite à la fermeture des programmes de A Better Life Foundation (ABLF), nous avions convenu avec le Dr Philippe Bédat et Mme Seana Brooks de l'engagement de Mr. Louis Zoungrana en tant qu'agent de sensibilisation et de la reprise de leur véhicule 4X4 pour la réalisation de nos activités dans le district de Manni.

Par conséquent, les premières étapes furent l'engagement de Mr Zoungrana, au mois de janvier, puis la reprise et les réparations du véhicule et l'engagement d'un chauffeur.

En parallèle, nous avons débuté, en équipe, la préparation du matériel didactique, l'élaboration de la pièce de théâtre, la recherche de lots et de gratuités pour les jeux-concours.

À la fin mars, ne souhaitant pas poursuivre sa collaboration avec Sentinelles, Mr. Zoungrana, nous a présenté sa lettre de démission.
Par conséquent, le mois d'avril a été consacré à la recherche d'un nouvel agent de sensibilisation, qui fut trouvé, via l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), en la personne de Mr. Germain Bagré.

De ce fait, la planification directe avec les médecins chefs de districts et les responsables de santé communautaire ne put commencer qu'au mois de mai, et le démarrage effectif des activités dans le district de Manni, au mois de juin 2015.

La sensibilisation des agents de santé et de la population s'est réalisée en deux temps. Les agents de santé ont reçu l'information dans une phase préalable, en 2014. Entre mai et juillet 2014 tous les centres de santé et de promotion sociale (CSPS) de Manni et de Bogandé avaient été visités et les agents de santé avaient reçu une séance de sensibilisation. Puis, les agents de santé ont participé aux séances villageoises avec la population en 2015, comme prévu dans le projet.

Les visites des villages ont été programmées en accord avec le district sanitaire selon l'organisation suivante : le responsable de santé communautaire (RSC) communique aux CSPS, principalement à l'infirmier chef de poste (ICP) de la présence de notre équipe dans leur aire sanitaire. L'ICP informe à son tour les 2 agents de santé communautaire (ASC) de chaque village de notre arrivée dans le village et les ASC transmettent l'information à la population.

La planification des séances a été modifiée par rapport au projet initial. Pour des questions d'organisation, il a été décidé, d'un commun accord avec les médecins chefs de district, d'effectuer les séances de sensibilisation de manière condensée, sur deux périodes de deux mois, juin - juillet puis octobre - novembre.
Cette organisation permettait de limiter les allers retours entre la région Est et la capitale et de rattraper le retard pris en début de projet.
L'interruption des activités en août et septembre était principalement liée à la saison des pluies, rendant les voies impraticables.

3. MISE EN OEUVRE

La mise en oeuvre effective du projet a pu débuter au mois de juin 2015.

3.1 LOCALISATION

En raison du nombre d'enfants atteints de noma recensés dans la zone Est du pays, nous avions décidé de cibler nos actions sur cette région, plus précisément la province de la Gnagna et les districts sanitaires de Manni et Bogandé. Toutefois, le nombre de villages importants et les importantes distances parcourues parfois dans des conditions difficiles durant l'année 2015, ont permis d'intervenir dans les seuls villages du district sanitaire de Manni (153 villages). Il est prévu d'effectuer la sensibilisation des villages du district sanitaire de Bogandé (174 villages) en 2016.
Pour le détail des villages sensibilisés, voir le document en annexe.

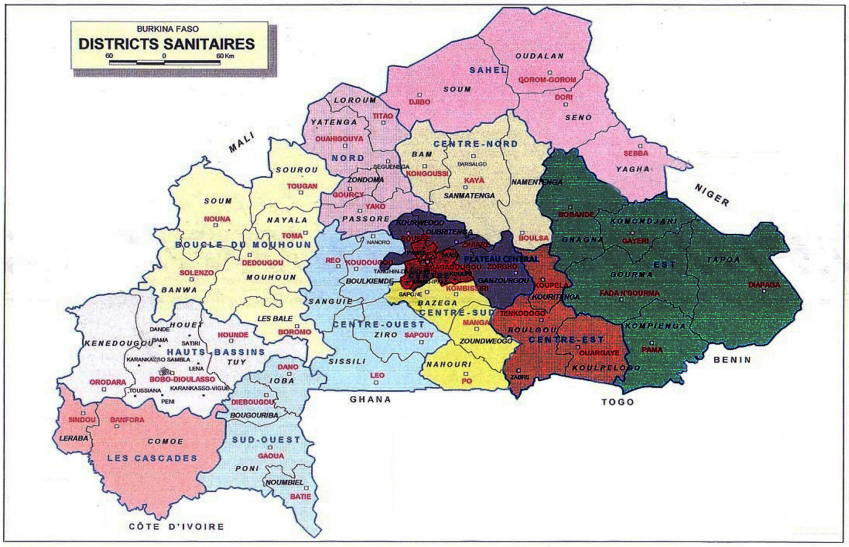

La province de la Gnagna située dans la région de l'Est, en vert sur cette carte.

I.8. Carte de la région sanitaire de l'Est

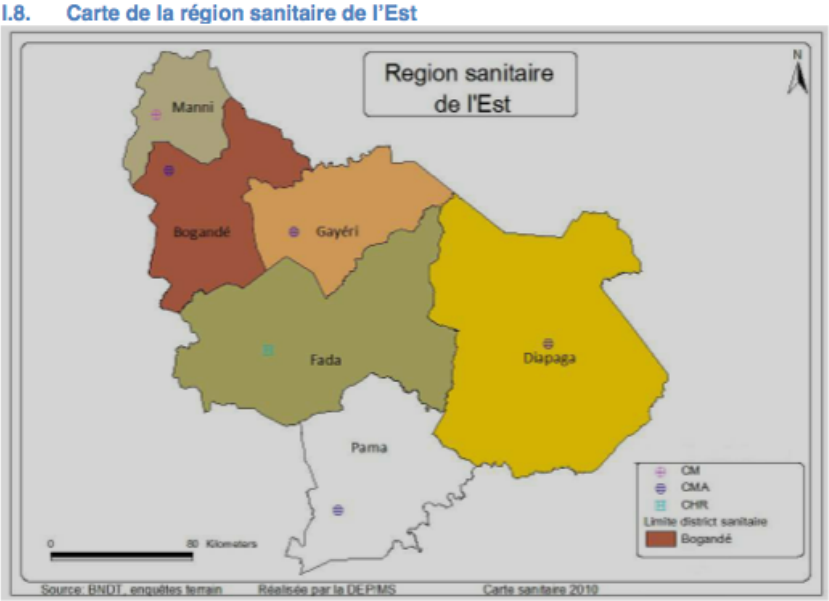

Carte de la région sanitaire de l'est comprenant les districts de Manni et Bogandé, Ministère de la santé 2012

3.2 COMPOSITION DES EQUIPES

Pour mener à bien ce projet, deux personnes ont rejoint notre équipe, avec un contrat à durée déterminée. Il s'agit de Germain Bagré, engagé en tant qu'agent de sensibilisation et de Ludovic Bazie, chauffeur.

Habibou Sawadogo, responsable locale du programme de Sentinelles et Moussa Zoundi, agent de sensibilisation, sont intervenus pour donner un appui et superviser les activités.

Lors de chaque sensibilisation, notre équipe était accompagnée d'un responsable de santé communautaire (RSC), d'un infirmier chef de poste (ICP) et de deux agents de santé communautaire (ASC).

3.3 SUPPORTS UTILISES

Pour transmettre nos messages de prévention, différents supports visuels et auditifs ont été utilisés.

- La projection d'une **pièce de théâtre**, jouée par la troupe Fandima, liée à la radio Djawoampo et dont le scénario a été écrit par Sentinelles;
- Les **affiches** éditées par l'OMS;
- Une **mâchoire en plastique**, visant à illustrer le brossage des dents;
- Les **dépliants informatifs** sur le noma, réalisés par Sentinelles.

3.4 DEROULEMENT DES SEANCES

Basée à Manni pour cette première phase, notre équipe quittait la ville chaque matin vers 7 heures, la distance et l'état des routes déterminant l'heure d'arrivée dans les villages.

Puis, les séances, d'une durée moyenne de 2h30, se déroulaient comme suit:

- **Installation du matériel**: groupe électrogène et matériel d'animation;
- **Présentation** de l'équipe et de la Fondation Sentinelles au public;
- Projection du **théâtre**;
- **Explications sur le noma** avec l'affiche OMS et **démonstration de la technique du brossage** avec la mâchoire en plastique. Les explications sont traduites en langue Gurmantché par les ASC;
- **Jeu concours,** consistant à poser des questions sur le noma à 6 candidats du public qui se portent volontaires. Ce jeu est une pratique courante au Burkina Faso. Il permet notamment de susciter l'intérêt des villageois et d'évaluer si le message transmis a été compris. Les bonnes réponses ont déterminé l'ordre du classement et l'attribution des lots. L'ICP et RSC ont constitué le jury.

3.4.1 LOTS

Pour la composition des lots, nous avons opté pour des objets ayant un lien avec notre message de sensibilisation.

Nous avons fait des demandes de gratuités auprès d'entreprises locales et avons obtenu 100 moustiquaires de la part de Programme national de lutte contre le paludisme. En outre, pour les boules de savon, nous avons collaboré avec le programme de Sentinelles consacré aux femmes souffrant de fistules obstétricales, basé à Fada N'Gourma. Ce programme dispose d'un atelier de fabrication de savon et propose à ses bénéficiaires d'en apprendre les techniques.

- 1er lot : 1 lave-main, 1boule de savon, 1 brosse à dent, 1 pâte dentifrice
- 2ème lot : 1 moustiquaire, 1 boule de savons+une brosse à dent, 1 pâte dentifrice
- 3ème et 4ème lot : 2 boules de savon, 1 brosse à dent, 1 pâte dentifrice par lot
- 5ème et 6ème lots : 1 boule de savons, 1 brosse à dent, 1 pâte dentifrice par lot

4. RESULTATS

Durant l'année 2015, 153 villages ont été sensibilisés dans le district sanitaire de Manni, touchant 34'871 personnes.

5. PARTICIPATION

Le taux de participation aux séances de sensibilisation variait d'un endroit à l'autre, en fonction de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, la transmission des informations au sujet de notre venue et selon la disponibilité des habitants. Le décompte était effectué par les ASC. Nous avons eu la participation d'une moyenne de 228 personnes par village, dont en moyenne 72 enfants, 104 femmes et 51 hommes.
Pour plus d'informations sur la participation, voir le détail des villages en annexe.

6. SUIVI ET EVALUATION

Les grilles indiquant le nombre de participants aux séances ont permis de constater que celles-ci touchaient une grande partie de la population villageoise, en majorité des femmes et des enfants.
Les jeux-concours ont permis de s'assurer que les informations principales avaient correctement été comprises et par conséquent, nous n'avons pas dû effectuer de modification dans l'élaboration de notre message.
Néanmoins, l'évaluation prévue 6 mois après le passage de notre équipe a dû être reportée et les modalités d'évaluation ont été modifiées.

En effet, le véhicule a subi plusieurs réparations, puis les démarches de renouvellement de la carte jaune l'ont immobilisé durant plusieurs semaines.
Ainsi, en attendant de pouvoir effectuer un deuxième passage, l'agent de sensibilisation a contacté par téléphone les agents de santé des villages pour obtenir un premier *feed-back*. Dès lors qu'une augmentation des consultations à la suite du passage de notre équipe est constatée, nous vérifierons cette augmentation de manière quantitative et qualitative (s'agit-il de consultations concernant la sphère bucco-dentaire, pour des problèmes de gingivites?), lors d'un deuxième passage, dans les centres de santé.

7. DIFFICULTES RENCONTREES

Lors du démarrage du projet, l'équipe a été confrontée à des difficultés de plusieurs ordres :

- Les **changements de personnel**: La personne initialement engagée en tant qu'agent de sensibilisation n'a pas donné suite à sa période d'essai, par conséquent, il a fallu recruter et former une nouvelle personne.

- **Transmission tardive** des informations auprès de la population, notamment au sujet de l'arrivée de notre équipe dans les villages. Par conséquent, la mobilisation de la population pouvait prendre du temps et retarder les séances.
  Réajustement: pour annoncer la venue de l'équipe et le démarrage imminent de la séance, l'équipe diffuse de la musique, pour appeler à la mobilisation.

- **Indemnités supplémentaires** à payer aux ASC, au nombre de 2 par village.
  Réajustement: pour impliquer tous les acteurs du village et éviter les inégalités entre ASC, nous avons dû augmenter le montant des indemnités pour rétribuer les 2 ASC. À noter la volonté de certains enseignants et directeurs d'école de se voir rémunérer, chose que nous avons refusé.

- **Problèmes techniques** liés au matériel: panne du groupe électrogène et difficultés dans la manipulation du matériel de la part de notre équipe.
  Réajustement: face aux difficultés de manipulation, l'équipe a fait appel à un technicien pour enseigner l'utilisation du matériel.

- **Déplacements**: Routes en mauvais état en raison des pluies; accident de la circulation au mois de juillet lié à une collision avec un boeuf, n'entraînant pas de blessés mais des dégâts matériels.
  Les incidents techniques concernant le véhicule utilisé pour la sensibilisation ont entravé la bonne marche du projet, notamment la phase de suivi – évaluation qui a pris du retard.

- **Imprévus divers**: interruption des séances en raison d'un décès; manque de salle disponible.

8. SUCCES ET POINTS POSITIFS

Si, pour l'heure, aucun nouveau cas de noma n'a été dépisté, des points positifs sont à relever :

- De manière générale, les agents de santé ont pu constater une **augmentation des consultations** dans leur centre, augmentation qui sera plus précisément quantifiée lors de la consultation des registres prévue dans la deuxième phase.

- L'équipe de Sentinelles a également reçu un retour très positif de la part du corps enseignant des villages sensibilisés, qui a relevé une amélioration de l'hygiène générale des élèves.

- **Bonne collaboration** avec les enseignants et écoles qui ont mis à disposition les salles de classe pour la sensibilisation.

- **Bonne coopération entre villages**, disposés à s'entraider en cas de difficultés (par exemple lors d'indisponibilité des salles).

- **Réaction positive des agents de santé et du public durant les séances**, avec une écoute attentive et une participation active lors des jeux concours.

9. COMPTABILITE

Ci-dessous, la synthèse de la comptabilité jusqu'au 31 décembre 2015. Le détail se trouve en annexe.

SYNTHESE COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2015

	FCFA	CHF
Personnel	8'136'169	13'343
Salaires et indemnités		
Matériel	1'513'474	2'482
Groupe électrogène; ordinateurs; micros, etc.		
Supports et outils didactiques	1'454'133	2'385
dépliants, affiche, théâtre, lots		
Véhicules	4'752'002	7'793
Carburant, péage, réparations		
TOTAL	1'585'5778	26'003

Au 31 décembre 2015. Il restait 10'000 des 36'000 CHF attribués par Noma-Hilfe à la réalisation de ce projet sur une année pour les districts sanitaires de Manni et Bogandé. Ces 10'000 CHF seront utilisés pour poursuivre la sensibilisation des villages de Bogandé. Toutefois cette somme ne sera pas suffisante pour couvrir l'ensemble des villages de Bogandé.

10. CONCLUSIONS ET PERPECTIVES

Si le retard pris durant les premiers mois du projet a parfois suscité quelques moments de découragement, toute l'équipe reste convaincue du bien-fondé de ce projet, d'une part en raison des réactions positives des bénéficiaires, d'autre part, par le constat que le noma reste méconnu dans cette région.

Pour le moment, cette campagne n'a pas révélé de nouveau patient atteint de noma, mais des contacts avec les agents de santé ont été pris et nous aurons une vision plus précise de l'impact du projet lorsque l'évaluation dans les centres de santé pourra se réaliser.
La prochaine étape consiste à mener à bien ce suivi à l'occasion du deuxième passage dans les CSPS de Manni.

Les perspectives d'avenir sont également la réalisation de séances de sensibilisation dans le district sanitaire de Bogandé, voisin de celui de Manni, pour avoir une meilleure couverture de la région.

Nous avons planifié la sensibilisation des villages de Bogandé en deux périodes sur mai-juin et octobre-novembre 2016, selon l'expérience acquise au cours de la sensibilisation réalisée à Manni et en précisant les données qui seront récoltées auprès des CSPS : évaluation de la bonne compréhension du message transmis au agents de santés à l'aide du test effectué avant la séance et après la séance. Une deuxième évaluation sera effectuée auprès des agents de santé 6 mois après notre passage initial. Les données suivantes des registres des centres sanitaires seront récoltées, sur une période couvrant 6 mois avant la séance de sensibilisation et 6 mois après la séance: nombre de consultations pour des problèmes buccodentaires, nombre de cas de gingivites et gravité de la gingivite, nombre de cas de noma venus en consultation ou signalés au CSPS. Cette deuxième phase devrait ainsi nous permettre de compléter le travail de sensibilisation dans la région et de préciser l'évaluation qui peut en être faite. A noter toutefois, que cette récolte et évaluation des données des registres sera effectuée à conditions que cela ne génère pas de frais supplémentaires liés à des demandes d'indemnités éventuelles, cela en cohérence avec nos principes d'actions. Les retours que nous avons de part la population et les contacts que nous avons pu lier avec les agents de santé de la région sont d'ores et déjà très positifs quant à l'impact de ce projet.

Fait à Prilly, mai 2016

ILLUSTRATIONS

Démonstration du brossage de dents par notre agent de sensibilisation.

Une gagnante du 1er lot du jeu concours.

Public présent lors d'une séance de sensibilisation dans le district sanitaire de Manni.